

Par SDÉ et poste

Le 16 octobre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Directeur

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

---

Chère consœur,

Dans une lettre du 8 octobre dernier, la Régie demande au Distributeur de déposer au plus tard le 16 octobre 2019 un complément de preuve ainsi qu'une argumentation et des autorités en réponse aux interrogations soulevées dans sa lettre du 10 septembre dernier.

Malheureusement, il sera impossible pour le Distributeur de respecter ce délai. En conséquence, le Distributeur demande l'autorisation de déposer ces documents lundi, le 21 octobre 2019.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Éric Fraser*

**ÉRIC FRASER**, avocat

ÉF/ab